

PROCES VERBAL SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 NOVEMBRE 2020

Régulièrement convoqué le 13 novembre, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire Pierre LAPALUS, le mardi 24 novembre 2020 à 20 h en mairie.

Étaient présents : MM/ Marjorie BRETAIRE, Jean-Charles CLOIX, Patrice DROIN, Pierre LAPALUS, Denis PARDON, Gilles PARDON, Séverine SANGOUARD, Jocelyne THEVENET, Catherine THOMAS et Jean-Marie VIVIER.

Excusée : Mme Nadège VIVIER,

M. Jean-Charles CLOIX est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du 8 septembre 2020

Réparation de la traversée de la route de la Chanalle et de Montdidier.

Communauté de Communes SCMB

PLUi :

La proposition est envoyée à la DDT, donc attente de sa réponse.

Assainissement :

Vu la proposition de la Communauté de Communes, l'étude a défini de rester en assainissement autonome. Le Maire a proposé à la Communauté de Communes de remettre une subvention pour les travaux de mise aux normes des assainissements autonome du territoire communautaire.

Modifications des statuts : (délibération n°2020/23)

Le Maire expose que le Conseil Communautaire a décidé le 24 septembre dernier d'actualiser les statuts communautaires pour intégrer à l'article 9 les deux compétences supplémentaires suivantes :

- Politique de la ville : Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance. Création d'un réseau de lutte contre les Violences Intra Familiales (VIF) dans le cadre d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).
- Groupement de commandes : la Communauté de communes peut être chargée de la procédure de passation ou de l'exécution d'un marché public au nom et pour le compte des communes membres du groupement (art L 5211-4-4 du CGCT).

Choix du prestataire du photocopieur

Actuellement le contrat d'entretien était de 3 ans et la location de 5 ans, donc plus de maintenance et paiement du toner.

Votre Bureau propose un copieur neuf pour la mairie et un reconditionné pour l'école avec un contrat d'entretien et location sur 5 ans.

Walpi propose un copieur neuf pour la mairie avec un contrat d'entretien et de location sur 5 ans. Le copieur de la mairie serait transféré à l'école sans aucun contrat.

Le Conseil Municipal, décide de retenir l'offre de Votre Bureau, qui rachète l'ancien copieur

Projet Micro Crèche

Un premier contact avec l'architecte de Roanne, M. LEPAGE est venu sur les lieux. Il propose de faire la micro crèche sur les bâtiments agricole. Il a demandé un relevé topographique. Le géomètre M. GELIN (CMC géomètre expert) a établi un devis Les relevés sont en cours.

Une réunion a eu lieu le 18 novembre avec l'ADMR et la PMI (Protection Maternelle Infantile), la CAF était absente. La PMI demande de refaire une enquête sur les besoins. Le questionnaire sera envoyé à différentes entreprises, communes et parents.

Subventions pour ce projet : (délibération n° 2020-22)

Une subvention sera sollicitée au Conseil Régional de Bourgogne au titre du Plan d'Accélération d'Investissement pour l'année 2021. La date du dépôt des dossiers est le 30 novembre 2021.

La commune peut solliciter le Conseil Départemental de Saône et Loire au titre de l'Appel à Projets Territoires 2021. Le dossier doit être déposé avant le 31 décembre 2020.

Le conseil municipal est favorable à ces demandes de subventions.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPOS)

Le RPOS du SI Eaux de la Haute Grosne a été envoyé à chaque conseiller. Le Maire explique le fonctionnement du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Grosne.

QUESTIONS DIVERSES

Adressage : *Le marché pour la commande des plaques de rues et numéros de maison sera examiné le 25 novembre. Un courrier sera adressé à chaque foyer de la commune.*

Peupliers : *Suite aux vents les peupliers vers le moulin sont tombés. M. Alain DEPARIS est intervenu pour débayer la passerelle et fils électrique.*

Logement maison Berthoud : *L'expert est passé suite au sinistre (chute d'une partie du plafond suite à une infiltration d'eau).*

M. Patrice DROIN fait part qu'il envisage d'effectuer une isolation des combes. Les collectivités n'ont pas le droit aux aides financières pour ces travaux. La part payée par le locataire pourra être déduite des loyers.

Chauffe-eau de l'école : *Il a été changé.*

Bulletin municipal : *il est en cour d'élaboration. Il sera distribué en fin d'année.*

Colis : *Vue la crise sanitaire, le Maire demande si l'on maintient la distribution des colis aux personnes âgées de plus de 72 ans. Le Conseil Municipal décide de distribuer les colis.*

Cimetière : *environ 20 personnes bénévoles pour la journée de désherbage du 17 octobre dernier. Recensement des tombes à l'abandon, environ une vingtaine. Voir la procédure pour reprises des tombes qui dure 3 ans.*

Pic Bois : Panneaux touristiques proposés par la Communauté de Communes SCMB. Le conseil municipal opte pour environ 5 à 6 panneaux.

Commémoration du 11 novembre : elle s'est déroulée avec Le Maire et les deux adjoints et M. Laurent REBOUX.

Divers compte rendu de réunions :

M. Gilles PARDON fait rapport de la réunion du SPANC

Mmes Marjorie BRETAIRE et Séverine SANGOUARD font compte rendu du SIVOS qui a recruté un agent pour la cantine de Trambly suite au départ à la retraite de Mme JANIN.

M. Jean-Marie VIVIER résume la réunion du SIRTOM.

Le Maire informe le départ de Mme Nathalie DA SILVA courant février 2021.

Après un tour de table, le Maire lève la séance à 22 h 50